

RECHERCHE C3 : ANALYSE DES NOUVELLES FORMES DE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE LEURS LIENS AU TERRITOIRE

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans une perspective de politique économique et de développement territorial, il s'agit de mieux percevoir les enjeux induits par les nouvelles formes de développement de l'activité économique, en lien avec :

- l'essor de nouvelles activités productives tertiaires : activités innovantes de services aux entreprises, activités créatives dans le secteur TIC ou de l'image, ...
- les nouveaux usages professionnels permis par les TIC: télétravail, espaces de travail partagés, nomadisme professionnel, ...
- les formes d'innovation centrées « utilisateurs » (User-Driven innovation), qui poussent les entreprises à créer des lieux dans lesquels leurs nouveaux produits / services sont « co-crésés » / testés par les utilisateurs finaux,
- les contextes favorables à l'émergence de ces activités : en termes de structure économique, d'acteurs, de réseaux, d'équipements...
- les conséquences territoriales de ces activités : tant au niveau des dynamiques de concentration et métropolisation que des points de vue de la mobilité ou de l'aménagement des zones d'activités économiques, notamment.

L'analyse doit permettre de comprendre :

- comment ces phénomènes se traduisent en Wallonie ?
- inclure une dimension comparative (autres régions et parties du monde) et
- une dimension prospective (à quelles évolutions doit-on s'attendre dans les 10-15 ans à venir ?).

La conclusion de la recherche doit

- permettre de percevoir quels enjeux pour la Wallonie de ces nouvelles formes de développement économique et territorial.
- et aboutir à la matérialisation des phénomènes sur le territoire : où cela se passe(ra) ?, quels lieux privilégier pour une politique incitative ?, quels sont les contextes favorables ?
- Une telle recherche pourrait induire des initiatives nouvelles dans les politiques suivantes :
 - développement économique,
 - diffusion des nouvelles technologies,
 - aménagement du territoire et urbain,
 - mobilité...

2. APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

La méthodologie précisée dans le cahier des charges, comporte les étapes suivantes :

Etape 1 : Revue de la littérature

Etape 2 : Etude quantitative

Etape 3 : Etude qualitative

Etape 4 : Canevas d'analyse comparatif

Etape 5 : Benchmarking international

Etape 6 : Rédaction du rapport final.

A l'heure actuelle, l'état d'avancement des travaux se présente comme suit :

Etape 1 : La revue de la littérature est finalisée.

Etape 2 : L'étude quantitative est en cours de réalisation. Un rapport final de cette étape quantitative est attendu au mois 16. Les principaux avancements depuis le précédent rapport d'étape (juin 2012) concernent les données à propos des professions.

Pour rappel, les données de l'EFT (Enquête des Forces de Travail) ne permettent pas de réaliser des analyses à des niveaux très fins du point de vue géographique (arrondissements ou communes). Les données de ce sondage sont effectivement extrapolées au niveau des provinces.

Une alternative proposée par Statbel a consisté à recourir aux données du Registre National (RN) qui sont plus exhaustives. Ces données présentent néanmoins plusieurs limites qui ont été signalées dans des études préalables réalisées par l'ULB.

A la demande du comité d'accompagnement, et avec la collaboration des responsables de l'EFT et de l'IWEPS, il a été convenu de rapprocher les données du RN à celles de l'EFT afin de vérifier le degré d'écart entre la profession renseignée par les répondants à l'EFT et celle renseignée au RN.

Les données concernant les répondants de l'EFT ont pu être extraites du RN. Parmi ceux-là, seuls 60% ont pu être comparées aux données de l'EFT. En effet, les professions sont inscrites au RN selon différentes nomenclatures : une ancienne nomenclature utilisée pour l'encodage des données avant 2008 et une nouvelle nomenclature qui est une adaptation de la nomenclature internationale ISCO 88. En l'absence d'une table de conversion entre ces deux nomenclatures, les professions qui ont été inscrites au RN avant 2008 n'ont pas pu être rapprochées aux données de l'EFT. Il s'agit de 39,94% de la base de données analysée.

Les vérifications des données du RN ont par conséquent porté sur 3 catégories de données : (1) les professions qui ont été définies au RN selon la nouvelle nomenclature (5,5% de la base de données analysée), (2) les inactifs qui ont été renseignés au RN selon l'ancienne nomenclature (48,64%) et (3) les inactifs qui sont définis au RN selon la nouvelle nomenclature (5,94%).

Les résultats de ces rapprochements ne permettent pas de conclure par rapport à la fiabilité des données du RN. En effet, plus de 50% des professions encodées au RN après 2008 sont différentes à l'EFT et plus de 40% des inactifs inscrits au RN avant 2008 ont une profession selon les données de l'EFT.

En définitive, la seule alternative possible pour préciser la répartition géographique de la classe créative en Wallonie reste l'EFT. En exploitant ces données, une première estimation de la part de la classe créative a pu être obtenue au niveau des provinces (voir annexe 1). Ces premières analyses ont permis d'inclure une dimension comparative des provinces de Wallonie, mais également de Belgique, avec 503 régions d'Europe qui ont fait l'objet d'une étude similaire en 2009.

Etape 3 : L'étude qualitative est en cours de réalisation. Un rapport final de cette étape qualitative est attendu au mois 16. Cette étude comporte trois étapes :

- L'organisation de réunions (sous la forme de focus groups) avec les acteurs économiques, de créativité et d'aménagement du territoire autour de questions liées à l'innovation et l'aménagement du territoire. A l'heure actuelle, 3 focus groups ont réuni 21 acteurs dans différentes régions de Wallonie. Les résultats de ces réunions sont présentés en annexe 2.
- La réalisation d'entretiens en face à face avec des porteurs de projets d'innovation. L'objectif est de mettre en évidence les proximités (géographique, cognitive, organisationnelle ou autres) privilégiées par les individus qui mènent un projet d'innovation en région wallonne. Il s'agit plus particulièrement de comprendre le rôle de la proximité géographique de la classe créative dans un contexte où se développent de nouvelles activités productives tertiaires (activités innovantes de services aux entreprises, activités créatives...) et où de nouveaux usages professionnels sont permis par les TIC (télétravail, nomadisme professionnel, ...).

A l'heure actuelle, 20 porteurs de projets ont été rencontrés dans les 5 provinces de Wallonie. Les entretiens ont été enregistrés et sont en cours de retranscription.

- L'organisation d'une réunion avec les opérateurs économiques et les acteurs de l'aménagement du territoire autour des résultats des entretiens qualitatifs. Cette réunion sera organisée dès la finalisation des entretiens avec les porteurs de projets d'innovation.

3. PRINCIPAUX RESULTATS

Les principaux résultats obtenus concernent la répartition géographique de la classe créative en Belgique (voir annexe 1). Les autres résultats obtenus restent partiels puisque les rapports de l'étude quantitative et de l'étude qualitative sont attendus au mois 16.

4. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Pilote : Bernard Surlemont - ULg-Lepur / HEC-Ecole de gestion - UER - Centre de recherche PME et d'entrepreneuriat

Collaborateur scientifique : Fabrice Pirnay - ULg-Lepur / HEC-Ecole de gestion - Centre de recherche PME et d'entrepreneuriat

Chercheur(s) : Zineb AOUNI - ULg-Lepur / HEC-Ecole de gestion - Centre de recherche PME et d'entrepreneuriat

5. LISTE DES ANNEXES

- Le rapport comprend 2 annexes sur la concentration géographique de la classe créative en Wallonie :

Fichier : CPDT_rapport-final_octobre-2012_Annexe-RC3- étude quantitative et qualitative